

# RÈGLEMENT COUPE DE BRETAGNE EAU LIBRE 2025

La ligue de Bretagne de Natation se réserve la possibilité de modifier à tout moment ce règlement en fonction des normes sanitaires et des obligations et directives édictées par les autorités compétentes.

La Coupe de Bretagne « Eau libre » est un circuit composé d'épreuves destiné à promouvoir la natation en milieu naturel, la région et notamment ses paysages côtiers uniques, pour le plus grand plaisir des nageurs FFN, WORLD AQUATICS mais également le grand public.

Chaque organisation reste responsable de son étape. Les participants s'engagent à prendre connaissance des règlements spécifiques à chaque épreuve et à s'y conformer. Ceux-ci sont disponibles sur le site internet de chaque organisateur. Les inscriptions se font auprès de chaque organisateur par l'intermédiaire du site « eau libre FFN ». <https://www.ffneaulibre.fr/>



## Préambule et engagements des organisateurs

Les organisateurs s'engagent :

- À consulter la charte des engagements responsables des organisateurs, d'évènements à horizon 2024 et le document fédéral : Charte FFN Ecoresponsable et faire le maximum pour mettre en œuvre tout ou parties de ces engagements dans les domaines de la transition écologique (développement durable) et de la responsabilité sociétale.
- À inviter les nageurs lors de leur engagement à prendre connaissance du document édité par la FFN intitulé « recommandations pour un nageur éco-responsable »
- À proposer, si la configuration des lieux et le timing le permettent, une épreuve (maximum : 500 m) découverte ou une épreuve similaire (sous forme de relais éventuellement), destiné en priorité à la catégorie « avenir » (2015/2014) et débutants, mais ouverte à tous.
- À utiliser le site de la FFN <https://www.ffneaulibre.fr/> et extranet pour le traitement des épreuves (engagements, résultats...)
- À s'assurer que l'ensemble des participants aux épreuves soient titulaires d'une licence FFN ou d'un titre de participation fédéral.
- À se rapprocher des instances fédérales décentralisées (ligue régionale et comité départemental) afin d'organiser l'affectation des différents officiels sur l'eau et à terre pour assurer la bonne régularité des épreuves et valider les résultats en utilisant les outils fédéraux.
- À se référer aux documents proposés par la FFN, en particulier, « le guide de l'Organisateur » pour planifier et aménager ses épreuves.

# Obligations administratives et logistiques

Chaque organisateur doit :

- Rédiger un règlement spécifique de leurs épreuves, visé par la ligue de Bretagne et consultable sur le site internet du club organisateur.
- Participer à la dotation des récompenses finales en versant sa quote-part (300€) à la ligue de Bretagne de natation, sous forme de chèque encaissable après réalisation de l'épreuve concernée.
- Communiquer à la ligue l'identité et les coordonnées du juge arbitre en chef et de l'Officiel de sécurité (7 jours avant la date de l'évènement).
- Déterminer et mettre en place le Dispositif Prévisionnel de Secours (D.P.S) à l'aide de l'outil fédéral (fiche d'évaluation du dispositif d'évaluation des secours), dispositif adapté aux conditions spécifiques des courses (milieu, distances, conditions climatiques, température de l'eau ...) Il devra être transmis à la ligue 1 mois avant la date de l'évènement.
- Réaliser les analyses d'eau nécessaire pour vérifier la conformité du site de pratique au regard de la réglementation, en lien avec les services de l'Etat
- Prévoir, en cas d'épidémie avérée, un protocole sanitaire conforme aux diverses directives gouvernementales et fédérales.

La ligue de Bretagne de natation mettra à disposition de chaque organisateur, aux conditions exigées par la ligue dans son règlement financier, le matériel eau libre (arche d'arrivée, chronomètre avec imprimante, bouées, talkie-walkie...), les organisateurs devant prendre leurs dispositions pour son transport et sa restitution.

La ligue de Bretagne de natation pourra désigner un délégué chargé de superviser les épreuves et qui présentera un rapport la semaine suivant la compétition. Après chaque étape un classement provisoire sera établi.



# Réglementation sur les combinaisons

Exception au règlement World Aquatics :

La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de 14°C

- Entre 14°C et 17,9°C, les combinaisons néoprène\* et les bonnets sont obligatoires.
- Entre 18°C et 19,9°C, les combinaisons néoprène\* sont optionnelles.
- Au-dessus de 20°C les combinaisons néoprène sont interdites.

## Combinaison néoprène

Les combinaisons néoprène (pour hommes et femmes) doivent couvrir complètement le torse, le dos, les épaules et les genoux. Ils ne doivent pas dépasser le cou, les poignets et les chevilles.

## Les officiels

Les organisateurs s'engagent :

- À se rapprocher des instances fédérales décentralisées (ligue & comité départemental) afin d'organiser l'affectation des différents officiels sur l'eau et à terre pour assurer la bonne régularité des épreuves et valider les résultats en utilisant les outils fédéraux.
- À prévoir et désigner en amont de la compétition obligatoirement : le juge arbitre en chef, l'officiel de sécurité et si possible l'officiel de parcours et le juge à l'arrivée en chef.

Les officiels devront avoir reçu la formation nécessaire et à jour de leur recyclage.

## Les catégories d'âges concernés par la coupe de Bretagne sont les suivantes :

- Junior 1 et moins : 2011 et en dessous
- Junior 2, Junior 3, Seniors = TC
- Maîtres 1 : 25 à 44 ans
- Maîtres 2 : 44 ans et plus

Chaque organisateur déterminera ses propres récompenses avec au minimum un podium scratch et un podium J1 et moins, sur l'épreuve majeure de la compétition.

Les organisateurs pourront choisir de récompenser par distance d'autres catégories : Avenirs, Benjamins & Maîtres.

Un podium avec les 3 premiers du classement scratch provisoire devra être effectué pour une mise en lumière de la coupe de Bretagne avec des maillots distinctifs qui leur sera remis ainsi qu'un bonnet leur permettant d'être identifié l'étape suivante. (ça me semble compliqué à mettre en œuvre, les classements sont faits manuellement donc souvent le lundi – peut-être à prévoir au début de l'étape suivante).

# Organisation des épreuves et formats de compétition

Une journée ou week-end de compétition pourra comprendre plusieurs épreuves individuelles en prenant soin de valoriser au maximum l'épreuve phare, celle de la coupe de Bretagne.

Un nageur ne peut disputer qu'une seule course individuelle inscrite au calendrier de la Coupe de Bretagne Eau Libre dans une même journée.

Si un même site organise son épreuve sur 2 journées, un maximum de 2 épreuves individuelles (sur 2 jours distincts) sera retenu pour l'attribution des points .

**A chaque étape de la coupe de Bretagne : le(a) champion(ne) de Bretagne, les athlètes en tête du classement général, les maillots des plus combattifs, le club en tête du trophée devront être présentés avant le moment du départ ou appelé en dernier**

## Épreuves de relais

Les organisateurs pourront mettre en place des épreuves de relais mixtes comprenant au maximum 2 nageurs, et 2 nageuses avec l'ambition de rendre l'épreuve spectaculaire, sur un format limité à 4x1250m au maximum.

L'ordre des relais est à la discrétion des équipes et des entraîneurs, cependant l'ordre devra être notifié lors de l'inscription et confirmé sur place au moins 30 minutes avant le début de l'épreuve.

Les relayeurs devront porter un bonnet identique, (celui de leur club) plusieurs équipes peuvent être proposés par le même club dans la limite de 3 relais qui pourraient prétendre à l'attribution de points pour le trophée.

Épreuve de relais qui donnera lieu à l'attribution de point dans le classement des clubs de la coupe de Bretagne Eau Libre.

Le passage de relais devra se faire à l'australienne par un contact manuel ou un lieu de départ, arrivée matérialisée par un ponton.

## Format Knockout

Un format knockout pourrait être utilisé pour les courses courtes, par exemple

- Courses d'exhibition
- Événement annexe pour le grand public, afin de dynamiser les étapes.
- Épreuve du plus combattif de la coupe de Bretagne ou meilleur "puncheur"

Epreuve knockout qui donnera lieu à l'attribution de point dans le classement des clubs de la coupe de Bretagne Eau Libre

# Classement et attribution de point

Pour l'épreuve comptant pour la coupe de Bretagne les points marqués seront ceux du barème de la coupe du monde World AQUATICS :

1er : 800 pts 2e : 700 pts 3e : 600 pts 4e : 550pts 5e : 500 pts 6e : 450 pts 7e : 400 pts 8e : 350 pts 9e : 300 pts 10e : 250 pts 11e : 200 pts

12e : 190 pts 13e : 180 pts 14e : 170 pts 15e : 160 pts 16e : 150 pts 17e : 140 pts 18e : 130 pts 19e : 120 pts 20e : 110 pts 21e : 100 pts 22e : 99pts 23e : 98pts

du 21e jusqu'à la fin du classement les points sont dégressifs de 1 en 1

Un classement toutes catégories et un classement par catégories seront définis.

Chaque nageur, jouant le classement Coupe de Bretagne TC se verra attribuer un bonus de 50 pts si il réalise une performance de la grille régionale sur l'une des épreuves suivantes : 400m NL, 800m NL, 1500m NL

## Trophée de la coupe de Bretagne des clubs Bretons

**Il décernera le club vainqueur du bouclier du Roi Arthur**

Il sera établi sur chacune des étapes de la coupe de Bretagne TC, selon le barème suivant :

1er : 5pts, 2eme : 4 pts, 3eme : 3 pts, 4eme : 2 pts, et à partir de la 5eme place chaque nageur marque 1 pts.

Il sera établi sur chacune des épreuves de relais selon le barème suivant :

1er 10 pts, 2eme : 8pts, 3eme : 6pts, 4eme : 4 pts et à partir de la 5eme place 2 pts à chaque équipe de relais, dans la limite de 3 relais par club pouvant marquer des points.

Il sera établi sur chacune des épreuves du Knockout selon le barème suivant :

1er : 5pts, 2eme : 4 pts, 3eme : 3 pts, 4eme : 2 pts, et à partir de la 5eme place chaque nageur marque 1 pts.

Un cumul de points avec 3 classements sera édité : individuel (chaque nageur rapport des points pour son club), relais et Knockout.

## Trophée du meilleur puncheur

Il sera établi suivant les résultats des différents knockout.

Suivant le même barème de point que celui attribué pour le classement des clubs bretons :

1er : 5pts, 2eme : 4 pts, 3eme : 3 pts, 4eme : 2 pts, et à partir de la 5eme place chaque nageur marque 1 pts attribué à chaque participation.

Cumulable de knockout en knockout.

Il sera distingué d'un bonnet rouge.

Un T-Shirt à l'effigie du meilleur puncheur, recomposera le vainqueur du classement général de la saison 2025.

En cas d'ex-aequo le résultat de la dernière étape départagera les nageurs

# Récompenses et Prix

Obligation de concourir à la dernière épreuve pour être récompensé au classement de la Coupe de Bretagne

## Récompenses Classement Général coupe de Bretagne TC

1er :	400€
2eme :	250€
3eme :	200€
4eme :	150€
5eme :	100€

## Récompenses classement Général coupe de Bretagne J1 & moins

Le 1er, 2ème & 3eme, filles/ garçons : Médailles + week-end Développements des techniques de l'eau libre sur un week-end (budget maximum 1000€), avec coach et athlète expert de la discipline.

## Récompenses Classement Maîtres

Médaille et T-shirt à l'effigie de la coupe de Bretagne eau libre.

## Récompenses Du meilleur "puncheur"

T-shirt à son effigie du vainqueur du classement général du plus combatif.

Prize money : imaginé sur un format coupe de Bretagne à 12 étapes, pouvant être revus